

Public

- Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum

Prérequis

- Titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 140 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Nous contacter

Agence d'Aurillac (15) : 04.71.48.11.11

Agence de St Paulien (43) : 04.71.04.99.13

Agence Le Chambon Feugerolles (42) : 04.87.02.00.45

Agence de Fourchambault (58) : 04.43.55.21.44

Tarif

Nous contacter - www.gaillardformation.fr

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Transport de marchandises

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Objectifs généraux

"Permettre au conducteur :

- ◆ de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- ◆ d'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique."

(Arrêté du 3 janvier 2008 modifié)

Les plus de la formation



- ◆ Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou pratique, délivrance d'une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance.
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5769>
- ◆ Code RS : 5769
- ◆ Code Certif Info : 112764



Agrément

- ◆ Agrément régional délivré par la DREAL.

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	65 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée - les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique - le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule ▪ Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques ▪ Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ; - Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ; - Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées). 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques 1 véhicule / 4 stagiaires maxi Charges et matériel d'arrimage

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises	28 h 00
Application des Réglementations		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> - Temps de conduite et de repos des conducteurs. - Utilisation du chronotachygraphe électronique. ▪ Formation des conducteurs. <ul style="list-style-type: none"> - Conventions collectives. - Statuts particuliers (fonction publique). ▪ Réglementation applicable au transport de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> - Transport public, location, transport en compte propre. - National et international. - Différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises. - Redevance d'utilisation des infrastructures routières 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	28 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance. ▪ Aptitude physique et mentale. ▪ Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence. ▪ Principes élémentaires du secourisme. ▪ Règles de circulation et de signalisation routières. ▪ Risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds. ▪ Accidents du travail en circulation et à l'arrêt. ▪ Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages. ▪ Franchissement des passages à niveau. ▪ Criminalité et trafic de clandestins 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	14 h 00
Service, logistique		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au développement durable. - Sûreté du fret. ▪ Environnement économique du transport routier de marchandises et organisation du marché. 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis de la formation	4 h 00
		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. ▪ Test final d'évaluation des compétences acquises ▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p> <p>Evaluation : Formateur autre que celui ayant assuré la formation</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia